

au degré secondaire sauf à Chypre où les élèves apprennent le grec ancien à l'école primaire déjà. Le latin est proposé à tous les élèves des classes secondaires premier cycle de Finlande, de Malte et de Roumanie. Ailleurs, il est réservé aux plus doués.

On le voit, les langues sont une priorité parce que la construction européenne

gagne en solidité si ses ressortissants sont capables de s'exprimer et de communiquer dans plusieurs langues.

Simone Forster

Collaboratrice scientifique, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP à Neuchâtel)

Référence

Euridyce, Eurostat : Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe. Édition 2008.

¹ L'allemand, l'anglais, le bulgare, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'italien, l'irlandais, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.

Trois langues à l'école obligatoire

À quand un enseignement bilingue pour toutes et pour tous? *



Depuis qu'en mars 2004 la CDIP a défini les lignes directrices de la future politique linguistique éducative, l'enseignement des langues est en mutation en Suisse. Le compromis trouvé par les directrices et directeurs de l'instruction publique a été de définir un objectif commun à l'ensemble des cantons (enseigner une première langue étrangère dès la 3^e et une deuxième dès la 5^e, en visant des compétences comparables pour les deux langues en fin de scolarité), sans cependant imposer un choix identique pour les langues L2 et L3. Ainsi, certains cantons alémaniques privilégient l'anglais comme première langue apprise à l'école, tandis que d'autres, proches de la frontière linguistique (Berne, Bâle-campagne, Bâle-ville, Fribourg, Soleure, Valais) ainsi que la Suisse romande, le Tessin et les Grisons choisissent de commencer par une langue nationale.

Le rythme de la mise en pratique du nouvel enseignement est très variable selon les régions : si la transition est désormais accomplie (dans le canton de Zurich), ou en voie de généralisation (comme dans les

cantons de la Suisse centrale), ailleurs en Suisse alémanique (notamment en Suisse orientale), elle est encore en cours de planification.¹

Pour la Suisse romande, le projet Passepartout, conduit par les cantons de BE, BL, BS, FR, SO et VS, revêt un intérêt particulier, parce que trois des cantons impliqués sont bilingues, et, bien que le projet ne concerne que la partie germanophone de ces cantons, cela n'est pas sans avoir une influence sur la Suisse romande. Les buts de Passepartout sont ambitieux : il s'agit d'anticiper à la fois l'enseignement de la L2 (français) et celui de la L3 (anglais). Afin de planifier et de coordonner au mieux ses différentes parties (plans d'étude, moyens d'enseignement, formation initiale et continue des enseignants, information, etc.), le projet s'est doté d'une direction générale, de lignes directrices à suivre et d'un budget comportant des sommes pour l'évaluation interne et externe.

En Suisse romande, la première langue étrangère (l'allemand) est généralisée depuis de nombreuses années, et il s'agit

ainsi surtout d'anticiper l'enseignement/apprentissage de l'anglais, en tant que L3, à partir de la 5^e année scolaire.

Si la coordination et la collaboration entre les cantons de la CIIP existent à différents niveaux, une direction commune, analogue à celle du projet Passepartout, fait défaut, de même qu'un catalogue contenant un échéancier et une liste des objectifs précis à réaliser. Ceci a pour conséquence que plusieurs points n'ont pas encore trouvé une réponse satisfaisante, notamment : le statut et la formation des futurs enseignants d'anglais, tant au primaire qu'au secondaire, la place de l'anglais et de l'allemand dans la future grille horaire du plan d'étude romand, la sélection d'un moyen d'enseignement pour le degré primaire. Il est ainsi clair que de grands efforts seront encore nécessaires pour atteindre les buts ambitieux fixés par la CDIP.

Enseignement traditionnel et ouverture à d'autres types d'apprentissage

Si de nombreux points nécessitent encore une clarification, il est cependant déjà possible de s'interroger sur les conséquences de l'allongement de la durée d'enseignement des langues étrangères, et sur les opportunités qu'il créera. La recherche scientifique montre qu'une anticipation du début de l'apprentissage d'une langue étrangère n'entraîne pas nécessairement une amélioration des compétences des élèves : souvent, les élèves plus âgés apprennent plus vite et égalent les élèves ayant bénéficié d'un enseignement précoce. Une durée de l'apprentissage allongée de deux ans ne peut donc entraîner qu'un gain de compétence relatif. Il sera aussi nécessaire d'étudier sous quelle forme de nouvelles conceptions didactiques – notamment la didactique intégrée (ou intégrative) des langues – peuvent être mises à profit pour le nouvel enseignement des langues ; en tenant compte toutefois du fait que si elles peuvent favoriser une meilleure gestion de l'apprentissage et le développement de capacités transversales, c'est-à-dire réutilisables dans tout apprentissage des langues, elles ne sauraient garantir à elles seules de meilleures compétences dans les langues étrangères apprises à l'école.

Il semble ainsi important de réfléchir à d'autres façons de tirer profit de l'allongement de la durée d'enseignement: à terme, l'ensemble des élèves apprendront l'allemand pendant au moins 7 années et l'anglais pendant au moins 5 années (davantage, si la formation se poursuit au secondaire II). Différentes mesures peuvent être envisagées: parmi les plus prometteuses, on peut mentionner d'une part une didactique des échanges plus développée (échanges de messages, échanges de personnes, individuellement ou collectivement) et de l'autre l'enseignement bilingue.

En effet, l'enseignement bilingue a connu un essor considérable: en l'espace d'une douzaine d'années, il a pu s'implanter dans environ 40 % des lycées suisses² et les expériences sont en général positives et encourageantes. Cependant, un enseignement bilingue au niveau du secondaire II est tardif et ne profite qu'à une partie des élèves. Il est ainsi nécessaire d'étudier la possibilité de créer les conditions favorables à un enseignement bilingue (voire immersif) à l'école obligatoire, et d'en faire bénéficier le plus grand nombre d'élèves possibles. En effet, un but stratégique à moyen terme pourrait être d'offrir à tout élève romand une expérience d'enseignement bilingue durant sa scolarité, qu'elle ait lieu en L2 ou L3. Ainsi, chaque élève serait à même de constater que les langues «étrangères» ne sont pas seulement une branche d'enseignement, mais peuvent être utilisées pour l'apprentissage d'autres matières.

Ce but semble aussi ambitieux qu'irréaliste pour l'instant, car l'école romande n'est sans doute pas encore prête pour un pareil défi: outre les difficultés organisationnelles et financières liées à une telle entreprise, il faudrait certainement faire face à de nombreuses objections et craintes. Cependant l'idée n'a rien d'impossible et un enseignement bilingue – même partiel – serait certainement profitable à toute l'école romande.

Daniel Elmiger, linguiste, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) et Université de Neuchâtel

* Cet article est rédigé en orthographe rectifiée.

¹ Pour l'état de l'enseignement dans les cantons suisses, cf. également <http://sprachunterricht.ch>

² Cf. Elmiger, Daniel (2008) : La maturité bilingue en Suisse. La mise en oeuvre variée d'une innovation de la politique éducative. Avec un avant-propos d'Anton Näf. Berne : SER http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/bildung/bilingue_matur_fr.pdf

Enseignement par immersion à Bienne-Boujean

D'une expérience-pilote à une possibilité offerte à l'ensemble du canton de Berne

Contexte

Le projet d'enseignement par immersion de l'école primaire bilingue de Boujean a vu le jour en août 1999. Il est né dans un contexte de volonté prudente mais néanmoins croissante en ville de Bienne de promouvoir le bilinguisme par des actions concrètes, la cohabitation des communautés linguistiques ne suffisant pas à elle seule à le renforcer. Autorisée par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne et soutenue par les autorités de

cités de compréhension et de production orales des élèves. À noter que les élèves des classes francophones ont à la fois été confrontés au dialecte et à l'allemand standard, la demande des parents concernant le dialecte étant extrêmement forte, vu le contexte social et langagier de la ville de Bienne.

L'enseignement par immersion s'est réalisé par choix pragmatiques et en fonction des contraintes organisationnelles de l'école parmi les disciplines suivantes.

Classes francophones	Classes alémaniques
Éducation physique Activités créatrices manuelles Éducation musicale Environnement Écriture (=1 leçon de français)	Sport Gestalten Singen Natur-Mensch-Mitwelt Schreiben (1 Lektion Deutsch)

la ville et par le *Forum du bilinguisme*, l'expérimentation officielle s'est déroulée jusqu'en 2003. Depuis l'année scolaire 2003-2004, l'école de Boujean a inscrit l'enseignement par immersion dans son offre habituelle. La section francophone de recherche, évaluation et planification pédagogiques (SREP) a participé à la conception de ce projet-pilote, à sa conduite et à son évaluation. Trois publications issues de ce projet (Merkelbach, 2001, 2002, 2007).

Modalités de l'expérimentation

L'enseignement par immersion a porté sur quatre leçons hebdomadaires (env. 15 % du temps d'enseignement) et a concerné tous les élèves francophones et alémaniques de l'école des degrés 1 à 4 primaires (240 élèves impliqués par année scolaire). De nombreuses évaluations ont été réalisées dans le cadre de ce projet, le but étant d'enregistrer des expériences afin de définir des conditions cadre extensibles à d'autres écoles de la ville de Bienne et du canton. De nombreux prélèvements de données ont été réalisés auprès des élèves et de leurs familles: questionnaires à visée sociolinguistique portant sur la biographie linguistique et sur les attitudes et comportements langagiers dans l'environnement quotidien; tests visant à évaluer les capa-

Objectifs du projet

Les objectifs poursuivis par l'expérience de Boujean peuvent être résumés comme suit:

- éveiller les élèves à l'apprentissage des langues en leur faisant vivre une deuxième langue dans des situations aussi authentiques que possible;
- encourager et préparer un apprentissage précoce de la deuxième langue;
- favoriser l'apprentissage des langues étrangères par le biais des transferts cognitifs et intuitifs réalisés par les élèves;
- favoriser l'intégration des élèves allophones dans la communauté en les mettant en contact avec les langues locales;
- développer les contacts entre élèves de langue et de culture différente dans le contexte scolaire et favoriser ainsi leur extension à la sphère extrascolaire;
- ouvrir les élèves à la langue et à la culture de leurs camarades d'école dans le contexte particulier du district de Bienne, en sensibilisant notamment les élèves à la langue et à la culture de la minorité francophone;
- développer le mieux et le plus rapidement possible des compétences de compréhension et de production orales dans la langue cible; en particulier, permettre aux élèves des classes francophones de